

Titre du projet : _____ Territoire : _____
Nom de la société requérante : _____ Date actuelle : _____

Veillez fournir des détails sur la stratégie de distribution internationale proposée pour la sortie du projet sur le territoire pour lequel vous demandez un financement. Veuillez être concis et utiliser des points pour structurer vos réponses dans la mesure du possible. Notez que ce document doit être complété en collaboration avec votre distributeur international et votre agent de vente (le cas échéant).

1. Détaillez la stratégie de sortie pour ce projet sur le territoire applicable.

Inclure des détails sur le public cible, les objectifs, l'approche, la manière dont la stratégie vise à atteindre le public cible, les événements proposés pour promouvoir la sortie, les principaux éléments créatifs commercialisables, etc.)

Un plan de promotion et de mise en marché préparé directement par le distributeur international peut également accompagner ce document, à titre facultatif.

2. Détaillez votre stratégie sur les médias sociaux.

3. Comment le soutien financier de Téléfilm améliorera-t-il votre plan de mise en marché actuel (augmentation de l'ampleur de la sortie ou des dépenses de promotion, participation des talents, etc.)?

4. Fournissez un résumé de la feuille de route de la société de distribution qui s'occupera de la sortie de votre projet sur le territoire applicable.

Incluez des détails sur les films comparables sortis au cours des 5 dernières années, tels que les recettes et le budget de mise en marché.

5. Fournissez un bref résumé de la feuille de route du personnel créatif essentiel à la commercialisation et à la sortie du film.

6. Indiquez la stratégie internationale globale pour le film, telle qu'elle a été convenue avec votre agent de vente et/ou vos distributeurs internationaux (le cas échéant).

Incluez des détails tels que la participation prévue à des festivals, les territoires ciblés, les montants de MG engagés par l'agent de vente et/ou les distributeurs.

7. Fournissez un bref résumé de la feuille de route de votre agent de vente (si applicable)

Incluez des détails sur les films canadiens représentés au cours des 5 dernières années.

8. Si le montant demandé est inférieur ou supérieur aux montants standard indiqués dans les principes directeurs, précisez combien et pourquoi.

Le producteur, en accord avec son agent de vente et son distributeur, peut demander un montant inférieur au maximum admissible sur un territoire afin de maximiser le soutien sur un autre territoire, dans les limites du plafond global par film.

Exceptionnellement, Téléfilm peut envisager d'accorder un soutien supérieur au plafond par territoire. Le soutien ne peut toutefois jamais dépasser le plafond par film.

9. Fournissez tout contexte supplémentaire que vous souhaitez porter à notre attention (si applicable).